grand progrès, tant au point de vue de la durée que de la sécurité des opérations.

Une nouvelle salle pour nos députés

La nouvelle salle des députés va être construite sur l'emplacement de la cour d'honneur donnant sur la place de Bourgogne.

La salle actuelle sera transformée en salles de conférences.

La dépense est évaluée à trois millions environ, et il faudra trois ou quatre ans pour mener à terme la construction nouvelle.

Pendant qu'on va exécuter les travaux du nouvel hémicycle, on procèdera à l'installation de la lumière électrique dans toutes les dépendances du Palais-Bourbon, y compris l'hôtel de la présidence.

Les prochaines nominations d'évêques

On parle beaucoup de l'élévation de Mgr Baron, évêque d'Angers, ou de Mgr Oury, évêque de Dijon, à l'archevêché d'Alger, laissé vacant lors des dernières nominations dans l'épiscopat.

L'érection de la chapelle de la rue Jean-Goujon

On a commencé, rue Jean-Goujon, les travaux nécessités pour l'érection de la chapelle commémorative. Les fondations commenceront dans quinze jours.

Le clairon de Malakoff

Le sergent Baudot, aujourd'hui casernier à Soissons, défend énergiquement son titre de « clairon de Malakoff » qui, récemment, lui fut très disputé.

Je déclare hautement, écrit-il au Figaro, avec preuves à l'appui, que j'ai eu l'honneur de sonner le « Garde à vous ! » le 8 septembre 1855, par ordre du général de Mac-Mahon, ordre transmis par le sergent clairon Delport, du 1er régiment de zouaves, en présence de MM. les officiers de l'entourage du général, qui constateront que le caporal Martine, actuellement à l'hôtel des Invalides, qui revendique cet honneur (loin de moi la pensée de ternir ses services), était près de son chef de bataillon, et les élèves clairons étaient près du général avec les deux sergents clairons.

C'est à midi précis, après avoir sonné le « Garde à vous ! » pour les troupes en seconde ligne que j'ai, moi Baudot, sonné la charge avec les élèves clairons dont les noms suivent : Grison, né à Paris; Leclerq, né à Puteaux; Auzolles, natif de l'Ardèche.

Les coups de clairon eux-mêmes donnent donc lieu à divers sons de cloche ! Encore du tracas pour les historiens.

Bicyclette séditieuse

On lit dans un journal italien :

« Aujourd'hui sera publié, par le général commandant la place, un décret portant que les autorités s'étant convaincues que les révoltés se servent de bicyclettes pour se donner mutuellement des renseignements, l'usage de la bicyclette est interdit dans la ville de Milan. Les contrevenants seront déférés aux autorités militaires.

Voilà un arrêté plus que draconien, car Dracon, très certainement, n'en a jamais rédigé de semblable. »

Un gros paquet aux oubliettes

On se souvient vaguement de l'affaire des chemins du Sud, où des malversations avaient sûrement été commises, mais où personne ne fut reconnu coupable, pas même un pauvre Baihaut.

On a enterré hier, dans le « tombeau » du palais, c'est-à-dire dans le grand hall archicomble du greffe où s'entassent les dossiers des affaires terminées ou abandonnées, tout l'amas des papiers de cette longue procédure.

Il a fallu trois robustes gardes du Palais pour transporter le « dossier du Sud », étiqueté et scellé — et l'on a constaté qu'il mesurait quatre-vingt-sept centimètres de hauteur, et pesait environ cent kilogrammes.

Les sacs à procès, si cela continue, pourront se faire admettre à la société des Cent-Kilos.

Les amis de la pipe

Il vient de se créer au Hâvre une société, composée de négociants et de fonctionnaires, en vue d'organiser des fêtes et des excursions.

Mais l'essence, le caractère propre de l'association consiste en ce que tout le monde devra y fumer la pipe.

Chaque sociétaire recevra un de ces ustensiles à son entrée dans la société.

Celle-ci prend pour titre : « Les joyeux fumeurs. »

Avec une légère modification, on peut prononcer : « Joyeux fumistes. »

Election à la Chambre des communes

Londres, 14 mai. — Voici le résultat de l'élection de Norwich : MM. Soames, libéral, 4,626 voix, élu; Holmes, unioniste, 3,296. Il s'agissait de remplacer M. Taylor, unioniste, démissionnaire.

L'imprimerie en Turquie

Constantinople, 14 mai. — Malgré des réclamations réitérées, le gouvernement turc a confirmé la loi interdisant l'importation de presses et de caractères d'imprimerie, ainsi que leur fabrication en Turquie.

Chronique Locale

ROUBAIX

Donnez vos preuves! Donnez vos documents! — Dans le Midi, les journalistes de la petite presse ont souvent la mauvaise habitude de remplacer les bonnes raisons par des injures. Plus ils se sentent dans leur tort, plus ils élèvent le verbe. C'est dans leur tempérament, et cela plait, là-bas, à un certain public. Quand il n'y a plus moyen d'en sortir autrement, ils font entendre qu'ils vont pourfendre l'adversaire ou bien ils s'arrangent pour le pousser à bout, et si l'adversaire manque d'expérience et de sang-froid, il tombe dans le panneau, c'est-à-dire qu'il sauve une cause qui était perdue.

Chez nous, ces allures à la Fracasse ne sont prises au sérieux par personne. On devrait commencer à s'en apercevoir à l'*Egalité* — comme on pourrait aussi s'y douter de notre parfait dédain et de celui de tous nos amis pour les injures collectivistes.

Nous soupçonnons certes bien tout ce que la Garonne aurait fait...

Si la Garonne avait voulu !

Mais nous sommes entre la Lys et l'Escaut et l'emportement, les cris, les gros mots et les vantardises du pays de Gascogne ne remplacent pas ici un solide argument ou une preuve bien topique.

Depuis lundi, l'*Egalité* hurle à la corruption électorale, et elle ne nous a pas encore montré où et comment cette corruption se serait exercée. Le très minuscule incident du Crétinier, le *seul* qu'elle ait pu invoquer jusqu'ici, a été réduit à ses justes proportions, c'est-à-dire à rien, par la lettre du président du bureau, M. le docteur Jacquemont, et par celle de M. Laurent Flipot.

Le public, qui a lu ces lettres dans le *Journal de Roubaix* de samedi matin, est désormais fixé.

« Jules Guesde, écrit aujourd'hui l'*Egalité*, » a en main des documents qui serviront à » établir devant le pays l'immoralité du » scrutin de Roubaix ».

Mais ces documents, c'est maintenant qu'il faut les publier, alors que toutes les mémoires sont encore bien fraiches: c'est à Roubaix qu'il faut d'abord les soumettre à la discussion publique, à Roubaix où tout le monde sait comment les choses se sont exactement passées, où chaque grief pourrait facilement être examiné et contrôlé au grand jour.

Mais, non, cela on ne le fera pas, on n'osera pas, on ne peut pas le faire !

C'est beaucoup plus tard, dans trois, quatre ou cinq mois, qu'on viendra invoquer devant la Chambre des témoignages quelconques dont personne, en dehors de Roubaix, ne pourra peser la valeur, mais avec lesquels on essaiera quand même d'impressionner l'opinion du pays.

Eh bien ! on n'y réussira pas. Nous saurons montrer à la France dans quelle liberté et quelle indépendance le suffrage universel a flétri ici le collectivisme internationaliste.

ALFRED REBOUX.

A propos des derniers crimes. — Le meurtrier de M. Desmet n'appartenait pas au « Parti ouvrier, » affirme l'*Egalité*.

Si l'on veut dire par là que Vanoverloop n'est pas inscrit à la *Paix*, c'est possible et nous n'avons jamais soutenu le contraire.

Nous avons seulement constaté, avec tous les autres journaux — l'*Egalité* exceptée — que Vanoverloop « manifestait », lundi soir, contre les patriotes, quand il a blessé à mort M. Desmet.

Nous en avons conclu avec tout le monde qu'il était collectiviste.

Et l'*Egalité* pourra, tout à son aise, parler d' « *infamie* », de « *calomnie* », d' « *ignoble mensonge* », de « *source de boue* » et y ajouter, par dessus le marché, son « *dégoût le plus profond* » : elle ne changera rien à cette conclusion — parce que c'est un fait — et qu'on ne peut rien contre un fait.

Quant au jugement de l'opinion publique qu'elle a l'insigne maladresse d'invoquer, il s'est affirmé jeudi aux funérailles de M. Desmet d'une façon trop éclatante pour qu'il *soit* nécessaire d'insister davantage.

Un autre fait non moins incontestable, c'est la déclaration de Desbarbieux, disant, au moment de son arrestation et alors qu'il tenait encore le couteau en main, *qu'il avait voulu tuer son oncle, parce que celui-ci est patriote.*

Plusieurs témoins ont entendu ces paroles; elles seront certainement relevées dans l'instruction.

Desbarbieux était bien d'ailleurs un socialiste : l'*Avenir*, lui-même, dit qu'il avait des *opinions avancées.*

Et, ici encore, toute la rage de l'*Egalité* n'y pourra rien.

« Desbarbieux est fou », dit-elle. C'est possible, mais vous n'en savez rien, ni nous non plus.

Sa folie — si folie il y a — s'est déclarée depuis dimanche, depuis l'échec de M. Jules Guesde, et c'est bien par fanatisme collectiviste ou par fanatisme guesdiste qu'il a voulu assassiner.

Le récit donné vendredi par le *Journal de Roubaix* était donc bien exact dans son ensemble comme dans ses détails et jusque dans son titre.

Nous ne pouvons donc que le maintenir en entier, comme nous aurions été prêt à le rectifier si nos reporters avaient été insuffisamment renseignés. — A. R.

Simple constatation. — Au cours de la période électorale, on a publié une feuille contenant une critique très vive de certaines doctrines de l'école marxiste. L'auteur, qui signait « Jean Ghislain », appelait à ce propos M. Guesde d'un qualificatif qui a fait bondir l'*Egalité*.

Sous prétexte que cette feuille portait la firme de l'imprimerie du *Journal de Roubaix*, le rédacteur en chef de l'*Egalité* me prit à partie — comme si le propriétaire d'une imprimerie d'une certaine importance avait le temps matériel de lire tout ce qui sort de ses presses.

Aujourd'hui, un autre collaborateur de l'*Egalité* va plus loin et — sans doute pour créer contre moi une nouvelle légende parmi ses amis politiques — il s'arrange de façon à leur donner à croire que c'est moi qui suis l'auteur de la circulaire en question.

Ce monsieur sait bien que si je l'avais écrite, je l'aurais signée. — A. R.

Paroles criminelles. — La *Croix* pose la question suivante :

« Jules Guesde, dans sa dernière conférence, à la veille du scrutin, le samedi 7 mai à l'Hippodrome, devant « *une extraordinaire assemblée* », au dire des journaux socialistes, a-t-il dit en parlant de M. Eugène Motte, les paroles sinistres suivantes que nous rapportons fidèlement d'après un témoin très digne de foi :

« Si la République était honnête, M. Motte serait mis immédiatement au poteau d'exécution. »

« A ce cri de haine de Communard, un certain nombre d'auditeurs ont-ils répondu par des applaudissements et par la hideuse traduction suivante : « OUI, MOTTE A LA POTENCE ! A LA POTENCE ! »

« Dira-t-on encore, cette fois, que ces choses-là ne sont que les faits et gestes de « *fraudeurs* » ?

LE MEURTRE DE DESMET. — Les aveux du coupable. — Interrogé de nouveau par M. le magistrat instructeur, à Lille, Vanoverloop a changé d'avis, et s'est décidé à entrer dans la voie des aveux. Il a reconnu avoir frappé le malheureux Desmet et lui avoir porté les coups qui ont déterminé sa mort.

Toutefois, sa version diffère encore de la déposition des témoins; il prétend s'être trouvé dans le cas de légitime défense : il avait été frappé par M. Collier, dit-il, et c'est en voyant Desmet s'avancer vers lui, l'air menaçant, qu'il s'était décidé à frapper. Mais là-dessus il est formellement démenti par tous les témoins.

L'affaire a donc fait un grand pas depuis hier, car l'important était d'obtenir les aveux de l'inculpé. Toutefois, M. Delalé ne s'en tiendra pas là, et va poursuivre son enquête avec soin. Le temps ne le presse d'ailleurs pas, la prochaine session d'assises ne se tenant qu'au mois d'août.

Vanoverloop dit n'avoir jamais été condamné: M. le juge d'instruction n'a pu encore vérifier l'exactitude de ses déclarations. Il a demandé à être assisté d'un avocat à l'instruction.

Enfin, disons que les renseignements de police, pris avec soin, confirment ce que nous disions déjà hier : que Vanoverloop est un individu dangereux, d'idées très avancées, partageant les pires doctrines collectivistes.

La tentative d'assassinat du boulevard de Belfort. — C'est M. Delalé, juge d'instruction, qui est chargé de l'affaire de Desbarbieux, ce jeune homme qui a frappé son oncle à coups de couteau, parce qu'il était patriote.

Comme l'on dit — ce qui est possible — que ce jeune homme ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales, l'honorable magistrat va commettre un médecin-légiste à l'effet d'examiner la responsabilité du prévenu.

Les agresseurs de M. Selosse. — Six arrestations. — Dans la journée de samedi, la police a mis en état d'arrestation six individus, soupçonnés d'avoir fait partie de la bande de collectivistes qui, dans la soirée du lundi 9 mai, a malmené d'une façon si odieuse M. Carlos Selosse.

Ces individus, après avoir subi un premier interrogatoire, ont été écroués au dépôt.

L'enquête qui se poursuit activement permettra d'établir la vérité dans un bref délai.

L'état de la victime de cette lâche agression reste stationnaire, mais toute complication est heureusement écartée.

UN GRAND INCENDIE

RUE DU DUC

Un atelier de mégisserie entièrement détruit. — Les secours. — Importants dégâts.

Samedi soir, un incendie a complètement détruit l'important atelier de mégisserie de MM. Montout et Cie, rue du Duc. Les dégâts sont considérables.

La mégisserie Montout & Cie

Au numéro 22 de la rue du Duc se trouve l'entrée de la mégisserie Mantout et Cie, qui occupe les bâtiments de l'ancienne fabrique de taquets de M. Clément Dupire, depuis que ce dernier a transporté son industrie au Château Blanc, à Wasquehal, il y a environ sept mois.

L'immeuble appartient à Mme veuve Truffaut-Wattine, demeurant rue Pauvrée.

M. Clément Dupire en est encore locataire jusqu'au mois de juin et MM. Montout et Cie en sont par conséquent sous-locataires.

Les ateliers sont construits sur un assez vaste terrain borné par le quai de Brest, par la rue Perrot, où est située la maison d'habitation, par la rue du Duc et par le triage de M. Léon Allart et Cie.

Une vingtaine d'ouvriers sont occupés à la préparation des peaux qui doivent servir à la fabrication des articles de maroquinerie.

Les magasins renfermaient une grande quantité de peaux tannées et d'huiles.

L'alarme

Quelques minutes avant huit heures, quelques ouvriers qui longeaient le quai de Brest, parmi lesquels le nommé Aloïs Werbrouck, virent des flammes qui s'échappaient de l'atelier de MM. Montout et Cie. Ils coururent aussitôt à la maison d'habitation rue Perrot et donnèrent l'alarme. Bientôt le contre-maître de l'établissement arriva suivi par de nombreux voisins.

On voulut pénétrer dans la partie des bâtiments d'où sortaient les flammes, mais il fallut y renoncer car le feu avait déjà tout envahi. Il venait de prendre dans la salle où tournent les meules à amincir les cuirs.

Pendant que des personnes organisaient les premiers secours, les gens de la maison se hâtèrent de sauver les livres et le coffre-fort qui se trouvaient dans un petit bureau menacé par les flammes. Ces objets furent déposés chez un voisin, M. Cabet.

En même temps, l'avertisseur installé chez Mme veuve Lanciaux fonctionnait et le poste central des pompiers était prévenu.

A la même minute le tocsin retentissait à toutes les églises de Roubaix, et une foule énorme se dirigeait vers le lieu du sinistre.

Les progrès de l'incendie

Grâce à un aliment abondant, et cette particularité *que murs et planchers étaient imbibés d'huile*, l'incendie se propageait avec une extraordinaire rapidité. Les flammes s'élevaient à une grande hauteur, se reflétant dans les eaux du canal. Une épaisse fumée émaillée d'étincelles était chassée vers le sud par le vent qui ne soufflait que modérément.

Cette circonstance était particulièrement heureuse car, par un vent contraire, il eût peut-être été difficile de préserver les bâtiments de l'établissement Léon Allart et Cie et de circonscrire l'incendie.

L'arrivée des pompiers. — Les secours

Les pompiers ne tardèrent pas à arriver et la pompe à vapeur fut mise en batterie près du canal.

A ce moment, l'atelier tout entier ne formait plus qu'un immense brasier et il devenait impossible d'arrêter les progrès de l'incendie. Une seule chose était urgente : empêcher le feu de se communiquer aux nefs de l'établissement Léon Allart et Cie.

Grâce à la promptitude avec laquelle les pompiers organisèrent les secours, il fut bientôt possible de s'assurer que de ce côté tout danger avait disparu.

La seconde pompe à vapeur arriva un peu après et fonctionna également au quai de Brest.

Au bout d'un certain temps la toiture, charpentes et planchers, s'effondra avec un grand bruit.

Vers neuf heures, on était maître de l'incendie et les pompiers bornèrent tous leurs efforts à inonder les décombres fumants.

LES DEGATS

La cause du sinistre. — Les autorités

Les dégâts qui consistent en matière première, machines et constructions, sont très importants, mais l'absence de Roubaix de M. Montout, en voyage depuis plusieurs jours, et de son associé, ne permet pas de connaître le chiffre exact des pertes.

Les magasins étaient remplis de peaux préparées, et plusieurs machines n'avaient pas encore tourné.

Il y a assurance pour l'immeuble.

La cause du sinistre ne pourra être établie facilement. Tout fait croire qu'elle est accidentelle.

Les ouvriers avaient quitté leur travail vers sept heures 15 sans avoir rien remarqué d'anormal. Moins de trois quarts d'heure après, le feu se déclarait dans la salle où les peaux sont travaillées à l'aide de meules.

Dès le premier coup de tocsin sont arrivés sur les lieux du sinistre MM. Barroyer, commissaire central; Squivée et Prudhomme, commissaires d'arrondissement; Hervé Milbéo, adjoint au maire de Roubaix.

Les agents de police, commandés par M. Delfrennes, sous-inspecteur, et les gendarmes, dirigés par M. Guyon, maréchal-des-logis-chef, assuraient le service d'ordre et maintenaient la foule énorme massée sur les deux rives du canal et dans les rues avoisinantes.

Vers minuit les pompiers rentraient à leur hôtel.

Le grand marché aux fleurs. — Chaque année, à cette époque, le Cercle Horticole, de Roubaix, organise une exposition de plantes et de fleurs, dont la renommée s'étend fort loin dans la région.

Le « Grand marché aux fleurs », comme on l'appelle, a commencé samedi. Malgré le mauvais temps, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que son succès sera difficilement dépassé. Jamais, en effet, les exposants ne sont venus en aussi grand nombre et jamais non plus, de l'avis de tous les connaisseurs, les plantes exposées n'ont été aussi belles, aussi variées et arrangées avec autant de soins, on pourrait dire avec autant d'art.

Le rond-point de la Grande Place forme un admirable parterre, tapis de verdure et de fleurs, aux dessins symétriques et dont les couleurs harmonieusement mariées donnent à l'ensemble le plus joli coup d'œil qu'on puisse imaginer.

Sur le kiosque sont disposés de superbes palmiers phénix, aux proportions extraordinaires, et qui forment avec les arbustes, les plantes ornementales, un fond de tableau merveilleusement approprié.

Sur le vert sombre, le rouge noir et violet des plantes vivaces se détachent les innombrables collections des plantes fleuries réunies en massifs, ou s'allongeant en bordures ou s'étalant en plates-bandes.

Les spécimens choisis de la flore indigène ou exotique, attirent le regard par l'éclat du coloris et flattent l'odorat par le doux parfum qu'ils exhalent.

Bref, cette exposition est remarquable à plus d'un titre et elle mérite bien l'attention que lui ont témoignée, dès samedi matin, les nombreux promeneurs qui sont venus la visiter.

Vers onze heures, M. Henri Carrette, maire, et M. Milbéo, adjoint, accompagnés de MM. *Carlos Tillier, président* du Cercle Horticole ; Louis Bossut et Lebrun, secrétaires, ont fait le tour du rond-point. Après cette promenade a eu lieu la distribution des récompenses.

Le jury était ainsi composé :

Président : M. Victor Delval, président et délégué de la Société d'Horticulture d'Armentières ; secrétaire : M. Eugène Vandame, jardinier chef de la ville de Roubaix ; membres : MM. Bongard, délégué de l'Union horticole d'Haubourdin ; Grolez-Valet, horticulteur à Marcq-en-Barœul ; Boyer, jardinier à Roubaix.

Voici les noms des lauréats :

Plantes fleuries et ornementales : Médaille d'or à M. Callier-Relof, horticulteur à Roubaix ; médaille de vermeil de 1re classe, à MM. Pauchant, horticulteur à Croix et Richard Vienne, horticulteur à Roubaix-Wattrelos; médaille d'argent grand module, M. Malaine, horticulteur à Roubaix; médaille d'argent de 1re classe, Mme veuve Lefebvre-Delombaerde, horticulteur à Monvaux; médaille d'argent 3e classe, M. Mersmann, horticulteur à Mouscron; *médaille d'argent 3e classe, M. Pottier, horticulteur* à Croix-Allumette.

Bouquets : Médaille d'argent, Mme Salembier, fleuriste à Flers.

Plantes vivaces de pleine terre. — Médaille d'or, à M. Dubar-Delevoye, horticulteur à Tourcoing; médaille de vermeil grand module, à M. Salembier, horticulteur à Flers; médaille de vermeil grand module, à M. L. Pollet, horticulteur à Wasquehal; médaille de vermeil 1re classe, à M. Tanières, horticulteur à Wasquehal; médaille de vermeil 2e classe, à M. D. Vanhame, horticulteur à Saint-Maurice-Lille; médaille d'argent grand module, à M. Marissal, horticulteur à Croix; médaille d'argent grand module, à M. Misaël Lefebvre, horticulteur à Lambersart; médaille d'argent 1re classe, à M. Stalens, horticulteur à Mouvaux; médaille d'argent 1re classe, à M. F. Lepers, horticulteur à Wasquehal.

A la « Roubaisienne ». — On nous adresse la communication suivante :

« Aujourd'hui à quatre heures précises aura lieu, au local, la répétition générale des exercices qu'exécutera la *Roubaisienne* au grand concours de Saint-Etienne.

» La date de cette fête, à laquelle s'intéressent bon nombre de Roubaisiens, approche de plus en plus; aussi est-ce avec un courage et une énergie infatigables que nos vaillants gymnastes se préparent à cet important tournoi. Ils savent tous qu'ils ont à défendre la renommée artistique de notre cité et ils veulent une fois de plus l'affirmer en faisant triompher nos couleurs.

» Nos lecteurs savent que le gouvernement a voulu rehausser l'éclat de cette solennité par la présence officielle du Président de la République; c'est donc pour nos Roubaisiens une magnifique occasion de prouver encore que la réputation artistique de notre ville marche de pair avec sa prospérité industrielle.

» Notre société est une école d'éducation physique et patriotique; aussi nous ne saurions trop encourager ces jeunes gens qui, chaque année, marchent à la conquête de nouveaux lauriers et embellissent par d'éclatantes victoires notre glorieux blason si envié. »

Les concerts d'été. — Les concerts d'été commenceront aujourd'hui, dimanche 15 mai, au kiosque du parc Barbieux. Ils seront inaugurés par la « Grande Harmonie. »

Nous donnons, plus loin, sous la rubrique : Spectacles et Concerts, le programme de la première audition.

Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Réunions du dimanche 15 mai 1898, au siège syndical, 22 rue de la Paix ; A 11 heures 1/2 précises, conseil syndical. Ordre du jour : Admission de nouveaux membres dans le syndicat. Assemblée générale du 5 juin 1898. A midi 1/2, réunion de la commission mixte d'organisation de l'assemblée générale. A 5 heures précises, réunion de la société des archers du Syndicat mixte.

Les conférences de géographie commerciale. — Lundi 16 mai, 8 h. 1/2 du soir, à l'immeuble Pierre Catteau, tracé cartographique résumant les études sur la République Argentine. Les nouveaux inscrits y trouveront une synthèse des précédents cours.

Les séances de cartographie économique alterneront avec les causeries géographiques. Elles en seront la suite naturelle et en préciseront les données en leur faisant revêtir une expression concrète.

Lundi 23 mai, causerie sur la République orientale (Uruguay).

Au « Club hippique de Roubaix ». — Le grand concours hippique international qui aura lieu les dimanche 22 et lundi 23 mai, s'annonce sous les meilleurs auspices.

On peut déjà compter sur un nombre très important d'engagements. La commission s'efforce dès maintenant de prévoir aux moindres détails, et l'organisation ne laissera rien à désirer.

En présence de l'abstention du concours hippique de Lille, celui de Roubaix est destiné à prendre une importance considérable. La magnifique piste du Breucq s'y prête à merveille et dès maintenant on peut prévoir un succès sans précédent.

Les membres actifs et honoraires sont instamment priés de se munir de leurs cartes, qui seront rigoureusement exigées à la porte.

Les voitures des membres stationneront dans une enceinte réservée.

Des déjeuners seront servis à partir de onze heures du matin au buffet principal, par les soins de M. Journelle.

La Ligue du coin de terre et du foyer. — Le bureau de la section roubaisienne de la Ligue du coin de terre et du foyer se réunira aujourd'hui, dimanche, 15 mai, à onze heures du matin, au cercle de la Concorde, rue Pellart.

La conférence Saint Pierre fera célébrer un obit lundi 16 mai, à huit heures, en l'église Saint-Martin pour le repos de l'âme de M. J.-B. Fraignac.

Les premières communions sont l'occasion d'offrir des cadeaux, et parmi les objets les mieux acceptés, on doit citer les bijoux; quoi de plus agréable pour un jeune garçon ou une jeune fillette que de recevoir des boucles d'oreille, un *bracelet*, une montre ? on ne peut mieux s'adresser, pour faire ce genre d'achats, qu'au *Lingot d'Or*, chez M. Delaplace-Michon, 17, Grande-Rue.

Un accident de travail. — Un rattacheur de l'établissement de MM. Cavrois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, a eu le poignet gauche meurtri par la poulie de son métier.

Le blessé, Aristide Jeanlin, a reçu les soins de M. le docteur Lepers, qui lui a prescrit un repos de quinze jours et l'a fait ensuite reconduire à son domicile, boulevard de Belfort.

A la Compagnie Franco-Russe, il y a, actuellement, liquidation des articles de lingerie. Excellente occasion à saisir. Dans le même magasin (angle de la Grande-Place et de la rue du Château) on trouve, à des conditions réduites, les articles de première communion, et une grande quantité de soie.

La disparition d'un vieillard. — M. Pierre-François Dumont, demeurant dans sa famille rue Ste-Elisabeth, cour Tapis, 1, a disparu de son domicile depuis le 24 avril dernier et, malgré toutes les recherches, il est demeuré jusqu'ici introuvable.

Le disparu, qui est chauve, est âgé de 62 ans. Au moment de son départ, il était vêtu d'une chemise de toile blanche, d'un gilet de laine, d'un gilet de drap gris, d'un pantalon rayé bleu et blanc, d'un veston noir et d'une cravate de même couleur.

Il était chaussé de chaussettes grises et de bottines à élastiques et coiffé d'une casquette noire.

Voyage autour de ma chambre. — En composant *son célèbre ouvrage, Xavier de Maistre ne se doutait pas* que bien des gens se trouveraient forcés de mettre en pratique le titre de son volume par suite d'incurie ou d'imprudence sur le chapitre de la santé. On n'ignore pas que bien des affections, surtout celles de la peau, insuffisamment soignées deviennent la source de maladies souvent incurables.

La *Pommade Depurator* est un de ces remèdes connus qui produisent les plus rapides guérisons des dartres, boutons, démangeaisons, ulcères, etc.

Deux pharmaciens en sont dépositaires à Roubaix : MM. Didry, rue Notre-Dame, 32, et Delabacre, rue d'Inkermann, 51. Prix 1 fr. 50 le pot. 28982

Les Messes du Dimanche 15 mai à Roubaix. — St-Martin : 5 h. 1/2, 6 heures, 7 h., 8 heur., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Notre-Dame : 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. 1/2 (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Saint-Sépulcre : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Rédempteur : 6 heures, 7 heures (pour les mères chrétiennes), 8 heures, 9 heures, 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Jean-Baptiste : 6 h., 8 h., 10 h. (grand'messe). — Saint-Joseph : 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Sacré-Cœur : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Sainte-Elisabeth : 5 heures, 6 h. (sermon en flamand), 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi.

LA LAITERIE D'OOSTCAMP,

à la demande de ses nombreuses clientes, reçoit, tous les jours, de la crème fraiche, d'une finesse incomparable. 13, rue du Bois.

Croix. — *Un accident mortel.* — Samedi dernier, vers cinq heures et demie de l'après-midi, des ouvriers travaillant pour le compte de M. Vandeplanque, entrepreneur à Croix, étaient occupés, rue Chevreul, à déblayer des terres pour paver la chaussée. A un certain moment, un tombereau, dont la charge avait été mal équilibrée, bascula et l'un des ouvriers, Camille V..., en voulant le retenir, fut projeté sous le véhicule qui lui fractura, en tombant, l'épine dorsale; il fut admis à l'Hôtel-Dieu de Roubaix où des parents vinrent le chercher lundi pour le reconduire à son domicile, aux environs de Tournai. La victime, qui a succombé depuis, était père de quatre enfants.

— *La démission d'un membre du Bureau de bienfaisance.* — M. Alluin, conseiller municipal, vient de donner sa démission de membre de la commission du Bureau de bienfaisance. Le démissionnaire en faisait partie depuis quelques mois seulement et avait succédé dans ces fonctions à M. Basquin, également démissionnaire.

Il se démet de cette charge pour protester, d'après l'*Egalité*, contre les agissements (!) de ses collègues de la majorité, nommés par la Préfecture.

— *Une réunion des anciens militaires décorés.* — Les membres de l'Association amicale des anciens militaires décorés de Croix se réuniront en assemblée mensuelle aujourd'hui dimanche 15 mai, à trois heures précises du soir, au local de la société, chez M. Rabo, place St-Martin.

Wasquehal. — *Anciens militaires « Le Ralliement ».* — On nous prie d'informer les membres de la société d'anciens militaires « Le Ralliement » de Wasquehal, que la réunion trimestrielle aura lieu dimanche 15 mai, à 7 heures, au local café Lejeune-Mullier.

L'ordre du jour porte 1° proposition d'une sortie à Marcq-en-Barœul; 2° questions diverses à étudier.

La commission compte sur la présence de tous les sociétaires.

— *Une fête cycliste.* — Les cyclistes de Wasquehal organisent entre eux un « Rallye » qui sera couru aujourd'hui dimanche.

Le départ s'opérera à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel des Cyclistes, chez Ch. Wauquier, près la Place.

Le montant de l'inscription par chaque coureur est fixé à un franc. Ces versements serviront à faire la répartition des prix.

Ajoutons que quelques personnes généreuses ont bien voulu s'associer à cette réunion en remettant aux organisateurs quelques dons qui seront offerts également comme prix aux vainqueurs.

Le « rallye » sera couru sur le territoire de Wasquehal et cinq contrôles seront établis dans les différents quartiers.

Espérons que le temps voudra bien se mettre de la partie, et que le soleil viendra égayer cette petite fête champêtre, qui sera le prélude d'une plus importante, que nos cyclistes ne manqueront pas d'organiser incessamment, surtout s'ils pouvaient être aidés en cela par la générosité des habitants.

Flers. — *Le classement des chevaux.* — Les opérations du recensement des chevaux auront lieu le 3 juin sur la place communale, à deux heures du soir.

Communications

SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES DE L'ARMÉE DE MER. — *Ce soir, à sept heures très précises, réunion obligatoire à* laquelle tous les sociétaires sont instamment priés d'assister. Toute absence non motivée sera passible de l'amende.

« LES INOFFENSIFS ». — La commission administrative de l'orphéon « Les Inoffensifs » rappelle, aux sociétaires, que la sortie de membres honoraires a lieu aujourd'hui dimanche 15 courant; toute absence non motivée sera passible d'une amende de 0,50 centimes. Départ du local, à quatre heures précises.

VENDRE DU BON
VENDRE BEAUCOUP
VENDRE BON MARCHÉ

Telle est la devise de la grande laiterie d'Oostcamp qui vend en ce moment son délicieux beurre 3,10 le kilog.

A ce prix tout le monde peut en manger.

Rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

1.400 clients servis dans la localité et les environs sont une garantie pour les personnes qui désirent être servies en confiance, tant pour la pose des dents que pour les soins de la bouche. *En ce cas,* s'adresser à M Polack, dentiste, 56, rue d'Inkermann, visible les mardis, jeudis et vendredis de midi à 5 heures. 27020—43877

Machine à écrire « EMPIRE » : 375 frs. 7, rue Chats-Bossus, Lille. Dem. catalogue. 21893—4310

LE MEILLEUR LAXATIF

à employer en tous temps est assurément la **Pilule Savonneuse Boissy.** En s'émulsionnant dans l'intestin, elle agit très doucement sans occasionner ni coliques ni tranchées, aucune irritation ne persiste donc après son effet. Les personnes souffrant de l'estomac et du foie se trouveront bien de son usage. La boite : **2 francs**, Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann, Roubaix. 28135

ŒUFS FRAIS, 13, rue du Bois, 13.

LES ÉLECTIONS DU 8 MAI

Les scènes de désordre à Roubaix

LE DIMANCHE

Parmi les agressions dont tant de nos concitoyens ont été victimes, dimanche et lundi, nous signalerons encore les suivantes pour faire suite à celles que nos lecteurs connaissent déjà :

PLACE DU TRICHON, un terrassier de la rue du Général-Chanzy (fort Cavrois), a donné sans rime ni raison un violent coup de tête à M. Carlos X..., qui portait des bulletins au nom de M. de Montalembert, dans l'après-midi de dimanche. Un témoin a arrêté aussitôt l'agresseur.

RUE DE L'ERMITAGE. — M. G. D..., professeur d'anglais, passait, dimanche soir, rue de l'Ermitage, en compagnie de plusieurs patriotes de ses amis.

Tout à coup arriva à quelques cents mètres derrière une bande de collectivistes chantant des refrains antipatriotiques. M. G. D... ayant buté contre un pavé tomba tout de son long sur la chaussée.

Aussitôt les révolutionnaires lui coururent sus et l'attaquèrent alors qu'il était seul, en criant : « Celui-ci, nous n'allons pas le manquer; il faut le tuer ! » Et en même temps ils lui labourèrent le corps de coups de bâton et même de coups de talon.

Ce fut seulement à l'arrivée de quelques patriotes attirés par le bruit qu'ils rebroussèrent chemin, non sans avoir enlevé le chapeau et le parapluie de M. G. D...

Reconduit en voiture à son domicile, ce dernier a dû se reposer pendant quelques jours; il avait en effet le corps tout couvert de contusions.

GRANDE RUE. — Le même jour, vers neuf heures du soir, une trentaine de collectivistes sortaient de l'estaminet Catrice, Grande-Rue, en criant: Vive Jules Guesde ! Vive la révolution sociale !

Arrivés au « Galon d'Eau » ils s'en prirent à quatre jeunes hommes qui criaient: Vive Motte ! Vive Roubaix ! L'un d'eux Léon Martinage, âgé de vingt-quatre ans, demeurant rue du Collège, reçut un formidable coup de tête dans le dos et perdit son chapeau qui ne fut pas perdu pour tout le monde sans doute.

Devant le nombre, les quatre amis n'eurent qu'un parti à prendre, celui de se réfugier au café Réguier-Branquart, tout proche de là.

Au moment où ils entraient, l'un d'eux, M. L. H..., dessinateur, reçut un coup de matraque. Avec une férocité vraiment sauvage, les forcenés piétinèrent le pauvre jeune homme.

Lorsqu'il se releva, il avait une épaule luxée. M. le docteur Rousseau, appelé aussitôt, la lui remit.

En partant, les collectivistes ont emporté le parapluie de M. L. H..., tels des vainqueurs fiers de leurs dépouilles opimes.

— Vers dix heures, un paisible citoyen, M. J. D..., demeurant rue de l'Alma, se promenait seul lorsqu'il fut assailli par une quinzaine d'individus armés de gourdins, de coups de poing américains et de couteaux.

En fuyant il a laissé entre leurs mains son chapeau et son veston tout criblés de coups de couteau.

PLACE DE LA LIBERTÉ. — M. H. R... sortait, dimanche soir, du café Pandore avec trois de ses amis, en chantant des refrains patriotiques.

Sur la place de la Liberté, en face de la demeure de M. H. Pattyn, ils furent entourés, sans y avoir donné occasion, par cinq individus armés de gourdins qui se jetèrent sur eux comme des bêtes fauves. Ils auraient fait un mauvais parti aux patriotes si la gendarmerie n'était survenue.

GRANDE RUE. — Un habitant de Croix, M. B..., nous demande si les individus armés de matraques qui l'ont frappé, dimanche soir, devant le journal l'*Egalité*, sont des fraudeurs... Même question pour ceux qui, rue de l'Alma, lançaient des briques et de la boue à la tête des passants...

LE LUNDI

AU FORT MULLIEZ. — M. C..., de la rue de l'Ommelet, qui avait distribué des bulletins au nom de M. Eugène Motte, au bureau de la rue Ternaux, a été attaqué le lendemain dans le fort Mulliez.

Au cours de cette agression, il a reçu un coup de bâton à la tête qui lui a fait une blessure de cinq centimètres de largeur. Il a été soigné chez M. H. Delcroix, pharmacien, rue du Collège.

BOULEVARD GAMBETTA. — Lundi vers dix heures et demie, MM. S... et V... se dirigeaient très tranquillement vers la rue Pierre-de-Roubaix en passant par le boulevard Gambetta.

Ils étaient arrivés à proximité de l'établissement du « Chou de Paris » quand M. S... sentit tout-à-coup son parapluie lui échapper des mains. Se retournant il se trouva en face d'un individu coiffé d'une casquette et chaussé d'espadrilles qui disait en s'adressant à quatre de ses amis : « Eh là-bas ! arrivez par ici, v'là un conquebaque ! »

MM. S... et V... — chose à noter — n'avaient poussé aucun cri, n'avaient pas dit un mot. L'un d'eux avait seulement au bout de son parapluie une de ces petites affiches tricolores qui ont eu tant de succès pendant la période électorale.

Les cinq collectivistes accoururent alors, enlevèrent un chapeau et un parapluie et frappant du bâton à tours de bras. M. S... parvint à parer les coups, l'un d'eux toutefois l'atteignit au menton, lui faisant une blessure légère.

Quant à M. V... il fut renversé à terre trois ou quatre fois par des coups de tête donnés en pleine poitrine et dans le dos.

Enfin, ayant repris aux mains de leurs agresseurs les objets qui leur appartenaient, tous deux se réfugièrent dans des établissements voisins.

GRANDE-RUE. — C'est à un ancien combattant de 1870-71, un ouvrier tisserand, que le fait suivant est arrivé.

Lundi soir, vers onze heures, M. C. D..., tisserand, âgé de 48 ans, revenait de Wattrelos où il avait été faire une promenade.

Arrivé dans la Grande-Rue, près de la rue du Collège, il fut sans doute reconnu pour avoir pris part à plusieurs réunions patriotiques à Wattrelos En tous cas, quatre individus l'assaillirent et le frappèrent à la figure à coups de casse-tête, puis lui volèrent une canne de valeur.

Un jeune homme débouchant de la rue du Collège vint au secours du malheureux et mit les agresseurs en fuite.

M. C. D..., par suite de ses blessures, a dû interrompre son travail pendant quelques jours.

RUE PIERRE-DE-ROUBAIX. — Trois adhérents de l'Union Sociale et Patriotique traversaient, lundi vers quatre heures, la rue Pierre-de-Roubaix se dirigeant vers la Grand'Rue afin de se joindre aux manifestants qui se rendaient à ce moment à Wattrelos. L'un d'eux portait un drapeau tricolore.

Mis en fureur par la vue des couleurs nationales, une trentaine de collectivistes venant à passer se ruèrent sur les trois patriotes, leur arrachèrent leur drapeau et les frappèrent à coups de gourdin.

Le plus blessé des trois fut un mécanicien-ajusteur, C. D..., âgé de vingt-un ans, qui reçut à la tête des coups de matraque et de casse-tête. Il eut une oreille déchirée et perdit le sang en abondance. Des soins lui furent prodigués dans un estaminet voisin.

RUE PELLART. — Un jeune homme, M. P..., en sortant de l'estaminet de l'*Ours*, rue Pellart, lundi soir, a reçu d'un jeune vaurien un violent coup de casse-tête.

Cette agression était préméditée, car l'auteur du coup attendait sa victime depuis une heure au moins juste en face du café.

Le bruit avait couru que M. P... était en danger de mort. Il n'en est rien fort heureusement, l'état du blessé étant si satisfaisant qu'il a pu se rendre mardi à son travail.

(*A suivre.*)

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27030

Cléricalisme et collectivisme. — Assurément nous n'avons pas plus la prétention de convaincre l'*Avenir* que ce journal ne peut espérer nous persuader.

Mais quand l'*Avenir* clame comme hier : « Non le cléricalisme n'est pas un mythe, il est toujours là menaçant », nous nous demandons si l'organe de M. Dron n'abuse pas de la patience de ses lecteurs.

C'est d'ailleurs affaire à lui. Qu'il continue à soulever cet épouvantail tout au plus bon à effrayer les moineaux. Qu'il réédite toutes les histoires qui ont valu à M. Dron, devant la Chambre, le succès que l'on sait.

Qu'il ressuscite les fameuses oubliettes du Château Blanc, ce conte de brigand autrefois inventé par M. Moreau, un coréligionnaire politique de M. Dron.

Mais, en vérité, n'est-ce pas aller à l'encontre de tout bon sens que d'écrire sérieusement que le Pape cherche à faire de la France une « vassale » ?

A qui fera-t-on croire que le cléricalisme est « une force qui mine la République, qui veut détruire nos institutions, nous courber sous la férule de l'Eglise, dominante, orgueilleuse, insatiable... » ?

Nous ne nous doutions jamais qu'il y eut dans notre beau pays de France un élément aussi destructeur. C'est pis que le nihilisme, cela !

Et si « aujourd'hui plus que jamais, les gens lisent, pensent, écoutent, s'instruisent et partout et toujours, et voient, sans qu'on ait besoin de le leur dire, que le cléricalisme n'est pas un *spectre* », pourquoi donc l'*Avenir* éprouve le besoin de le répéter à satiété, de s'en faire une machine de guerre ?

Pourquoi ?

C'est parce que, pour les besoins de sa cause, M. Dron ne veut pas voir que le véritable péril vient du collectivisme révolutionnaire. C'est parce que, pour se maintenir au pouvoir, il ne peut pas se passer de cet appui.

Voilà pourquoi on essaie de donner le change avec le spectre du cléricalisme pour masquer la réalité : le collectivisme menaçant.

Les électeurs ne s'y tromperont pas et, en envoyant M. Albert Masurel à la Chambre, ils protesteront contre une politique qui finirait par livrer Tourcoing aux partisans du désordre et de la révolution.

Une leçon d'arithmétique. — L'*Avenir* a voulu nous donner une leçon d'arithmétique en relevant une erreur d'addition. Mais à qui n'est-il pas arrivé de mal copier ou de mal poser un chiffre ?

Ce qui est bien plus grave, c'est une erreur de raisonnement : c'est de vouloir faire dire aux chiffres tout le contraire de la vérité.

Exemple : en voici une assez typique qui a été commise par l'*Avenir* au lendemain des élections et que nous n'avions pas voulu relever.

C'est à propos de l'élection d'Armentières.

L'*Avenir* relevait les chiffres suivants : M. Jules Dansette, élu 10,923 voix; M. Albert Maxime Lecomte 3329. Il ajoutait : « En 1893 M. Dansette avait été élu par 8610 voix contre 8367 à M. Bonduel. » Puis, après avoir félicité son candidat M. Maxime Lecomte fils, l'*Avenir* concluait : « M. Maxime Lecomte sera, s'il le veut, le député d'Armentières dans quatre ans. »

Alors, d'après l'*Avenir*, M. Dansette a gagné depuis quatre ans, 2,313 voix, distançant son adversaire de 7,584 voix, tandis que le candidat de l'*Avenir* perd sur M. Bonduel 5,028 voix. La conséquence mathématique devrait être que dans quatre ans ce candidat n'aura plus une voix, et cependant, l'*Avenir* proclame dès à présent le candidat cher à son cœur, élu dans quatre ans, « s'il le veut. »

Comme raisonnement c'est tout à fait neuf !

L'influence de M. Dron. — D'aucuns se sont étonnés de voir notre administration municipale marcher à la remorque de M. Dron, le radical, l'adversaire déclaré du gouvernement, de M. Dron qui pactise plus ou moins ouvertement avec le drapeau rouge internationaliste dans l'intérêt de sa réélection. Ceux qui se souviennent, ceux qui savent jeter un coup d'œil en arrière ont reconnu en ce fait la conséquence d'une faute antérieure et de la domination de M. Dron.

Il y a un an à peine, le préfet, M. Vel-Durand, était remplacé à la tête du département du Nord par M. Laurenceau. Celui-ci venait de la Somme, où il avait laissé d'unanimes regrets; c'était un républicain de la veille, intelligent, courtois, dont on disait le meilleur bien. Seulement il succédait à M. Vel-Durand, et pour M. Dron c'était un crime.

M. Lauranceau vint faire à notre ville la visite d'usage : le devoir, l'intérêt de Tourcoing étaient de le recevoir avec cordialité. Les communes sont mineures, on ne l'ignore pas, le préfet est leur tuteur, chacun de leurs pas est guidé par lui; la municipalité ne pouvait, sans manquer à ses obligations envers nous, s'aliéner les bonnes grâces de ce haut fonctionnaire; encore moins devions-nous nous brouiller avec le gouvernement. M. Hassebroucq le savait, et ses habitudes, son tempérament, le portaient à un accueil cordial. Mais M. Dron veillait, M. Dron ordonnait, M. Dron fut obéi. Le préfet fut fort mal reçu, l'accueil fut glacial et pour ne laisser aucun doute sur l'intention blessante, M. Dron y apparut en redingote et chapeau mou. Le soir, le Préfet dut *regagner la gare seul et à pied. D'un seul coup* nos municipaux avaient égalé et même dépassé les collectivistes roubaisiens.

Impossible d'imaginer plus de maladresse, c'était la rupture.

On s'explique après cela que nos grands intérêts restent en souffrance.

Il est urgent de rompre avec de tels agissements, de secouer le joug d'un politicien rancunier, maladroit, et désormais sans aucune influence. Il faut que notre nouveau député soit en communauté d'idées avec la préfecture et le gouvernement, que M. Masurel remplace M. Dron. Il y va de nos intérêts les plus chers.

Un vrai Tourquennois.

Le Comité Républicain de Gouvernement de Tourcoing a l'honneur d'informer Messieurs les Electeurs qui n'auraient pas reçu leur carte électorale ou qui auraient toute communication à faire ou encore, besoin de renseignements, qu'un membre du Comité se tiendra à leur disposition tous les jours de onze heures à une heure et de six heures à huit heures du soir au siège du Comité : Hôtel du Cygne, au fond de la cour (ancienne salle des Carabiniers Tourquennois).

Nomination universitaire. — M. Dongny René, répétiteur au lycée de Lille, est chargé à titre de suppléant des fonctions de répétiteur au lycée de Tourcoing.

Les accidents de travail. — En nettoyant son métier, une jeune ouvrière de filature, Léontine Buttenaere, 14 ans, a eu l'index de la main droite pris dans le peigne.

M. le docteur Fichaux a fait un pansement à la blessure qui causera une incapacité de travail de quinze jours.

— Un homme de peine, Léonard Damien, âgé de 39 ans, s'est luxé le genou droit en déchargeant des caisses de marchandises au magasin de poteries où il travaille. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Bernard ; quelques jours de repos suffiront pour lui permettre de reprendre le travail.

Mouvaux. — *Les premières communions.* — La cérémonie des premières communions aura lieu jeudi prochain, jour de l'Ascension, à la paroisse St-Germain.

La messe de communion sera célébrée à sept heures et les vêpres seront chantées à trois heures.

Marcq en Barœul. — *Les premières communions.* — C'est jeudi prochain, jour de l'Ascension, que sera célébrée, en l'église St-Vincent, la cérémonie des premières communions.

LILLE

Mariage. — Samedi, a été célébré, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, le mariage de M. Edouard Descamps avec Mlle Jeanne Thiriez, fille de M. et Mme Alfred Thiriez.

Les témoins du marié étaient MM. Léon Descamps, frère du marié et Albert Fauchille, son oncle ; ceux de la mariée étaient MM. Alfred Thiriez, son frère, et Julien Thiriez, son oncle.

Dans l'assistance nous avons remarqué la plupart des employés et des ouvriers des établissements industriels de MM. Thiriez et Descamps-Fauchille, et une foule considérable d'amis qui avaient tenu à donner une marque de sympathie et d'estime à laquelle nous tenons à joindre nos félicitations et nos souhaits de bonheur.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La *Petite Feuille catholique* est distribuée gratuitement chaque semaine, dans toutes les maisons de la ville de Roubaix.

Les personnes amies qui constateraient des irrégularités dans cette distribution sont priées d'en informer par écrit le gérant M. I. Duquesne, 71, Grande-Rue.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus naturel, le plus modeste et le plus économique entre la production et la consommation.

Prix du pain. — *Pain de ménage* : composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou macaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,33 cent. — *Pain de deuxième qualité.* Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,36.5 cent. — *Pain blanc* : composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même qualité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé par kilogramme à 0,4.., cent. — *Pain de fleur (dit pain français)* : composé de fleur de première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à 0,06.5 0 ; les deux pains à 0,11.000 ; les quatre pains à 0,22 ; les huit pains à 0,44 cent.